

# Perfectionnement professionnel continu

## Essai pilote d'un instrument de vérification de la pratique à l'assemblée annuelle de l'APC

Pour initier les psychiatres au processus de vérification de la pratique et les aider à se prévaloir du double des crédits du Maintien du certificat (MDC), l'APC fera l'essai pilote d'un instrument de vérification de la pratique, conjointement avec le symposium co-commandité par l'APC et Eli Lilly, « Au-delà des épisodes aigus de schizophrénie ou de trouble bipolaire : optimisation des résultats à long terme ».

Le symposium co-commandité aura lieu durant l'assemblée annuelle de l'APC à Halifax, du 30 octobre au 2 novembre 2003. Le corps professoral du programme a collaboré avec l'APC à la conception d'un instrument fondé sur le matériel du symposium que les participants pourront ramener à la maison et utiliser pour procéder à une vérification de leurs propres pratiques.

Les vérifications de la pratique s'inscrivent à la section 5 du programme de MDC du Collège royal. Bien que ce soit un instrument de formation utile du perfectionnement professionnel continu, il est rarement utilisé par les psychiatres canadiens. Malgré des preuves considérables suggérant que les vérifications de la pratique peuvent affecter la pratique d'un médecin, nombre

de psychiatres les évitent parce qu'ils connaissent mal les étapes à franchir pour en exécuter une (1, 2).

Comme le décrit un article de Houlden et Yen (3), voici les huit étapes pour procéder à une vérification de la pratique.

- Étape 1 : Choisir un sujet.
- Étape 2 : Trouver le but précis de la vérification.
- Étape 3 : Établir les normes et critères cibles.
- Étape 4 : Choisir une méthode de collecte de données.
- Étape 5 : Recueillir des données pour la vérification.
- Étape 6 : Comparer les données du dossier avec les normes et critères cibles.
- Étape 7 : Convenir des changements à apporter à la pratique et les mettre en œuvre.
- Étape 8 : Évaluer l'effet des changements apportés par suite de la vérification.

Pour documenter la vérification, conservez simplement une copie de la proposition et des formulaires de la vérification, une description de votre participation à l'élaboration de la vérification, la date d'achèvement, le

sommaire des constatations et les résultats pour la pratique.

Les associés obtiennent deux crédits pour chaque heure passée à effectuer une vérification de la pratique, et il n'y a pas de maximum du nombre de crédits attribués à la section 5 du MDC. En outre, les vérifications sont idéales pour les psychiatres qui ne peuvent pas assister aux congrès ou assemblées en raison de contraintes de temps, financières ou personnelles, car elles peuvent être effectuées à leur gré, à l'aide de matériel facilement accessible.

### Bibliographie

1. Davis D, Thompson O'Brien MA, Freemantle N, Wolfe FM, Taylor-Vaisey A. « Impact of formal continuing medical education. Do conferences, workshops, rounds, and other traditional continuing education activities change physician behaviour or health-care outcomes? » JAMA 1999; 282:867-74.
2. Silver I. « A beginner's guide to a practice audit. » Dialogue PPC 2000; 1(2):2-3.
3. Houlden RL, Yen D. Le contrôle de la pratique du médecin — La différence entre le savoir et le faire. Annales CRMCC 2000; 33:270-2.

## L'APC annonce l'horaire des prochains colloques

Les psychiatres auront deux autres occasions de maximiser leurs crédits de perfectionnement continu en assistant au colloque international de perfectionnement professionnel continu (IPPC) et au colloque de ski-PPC, organisés par l'APC au début de l'an prochain.

Maintenant à sa 9e année de réussite, le colloque IPPC est remarquable pour son programme d'études unique axé sur les apprenants. Comme par le passé, les commentaires des participants ont été déterminants pour décider de l'endroit, de la formule et du contenu du colloque de 2004, qui aura lieu du 23 au 27 février, à Punta Cana, en République Dominicaine.

Les directeurs du programme, les Drs David Goldbloom et Jon Davine, ont réuni un ensemble d'enseignants et de cliniciens experts pour animer les séances interactives qui porteront sur des sujets comme le premier épisode psychotique, la santé

mentale des médecins, la psychothérapie interpersonnelle et la démence.

Outre le colloque IPPC, l'APC sera l'hôte du deuxième colloque annuel de ski-PPC, du 4 au 7 mars, à l'hôtel Fairmont Tremblant, à Mont-Tremblant, au Québec. Le comité organisateur du programme, dirigé par la Dre Susan Abbey, entend poursuivre dans la foulée du succès critique du colloque de l'an dernier avec un programme à la fois utile aux psychiatres et accessible aux médecins de famille.

Au moment de mettre sous presse, les détails concernant le thème et le corps enseignant du colloque de ski-PPC n'étaient pas encore confirmés. Toutefois, une brochure présentant le programme en entier sera diffusée en novembre, et les détails seront affichés au site Web de l'APC dès qu'ils seront disponibles.

Remeron PI

page 1

Continued on page 45